

Assemblée générale du 14 octobre 2023, Musée de l'Areuse, Boudry Procès-verbal

Présents : Allanfranchini Patrice, Allemann Monique, Babey Anne, Bertschi Marc, Bise Monique, Blohm Gueissaz Amélie, Bolle Alexis, Bourquin Pascal, Breguet Jean-Marc, Clerc Denis, de Bosset-Schubert Yvonne, de Montmollin Jacqueline et Guy, Debrot Pierre, Grossenbacher Etienne, Jeannin Chantal, Hauser Marie-Christine, Lüthi René, Michel Robert, Rognon Anne, Roulet Claude, Sigg-de Perrot Alix, Stauffer Charles-André, Tissot Louis, Valverde Isabel, Wacker Claude et Dominique

Excusés : Anghern Jean-Marc, Balmassière Sully, Bilat Stéphane, Bobillier Pierrette, Bolliger André, Etienne Philippe, Frank Frédéric, Frey Aline, Glanzmann Adi, Graf Jean-François, Guelpa Stéphanie, Gygi Philippe, Haeny Ulrich, Hlavizna Ivo, Jeannin Gilbert, Lardy Gueissaz Antoinette, Lebet Marianne, Maye Evelyne, Meyer Marc et Christine, Miéville Sorguesa Hervé et Béatrice, Müller Corine, Nebel Laurent, Oppliger Mathieu, Rappan Chloé, Rawyler Henriette et Jean-Philippe, Roueche Denis, Stoppa Mario, Sydler Pierre, Tabacchi Marc, Vermot Yannick, Vernet Charlotte, Walter Stéphanie, Wehrli Jean-François

1. Accueil

Les membres sont accueillis au musée dès 9h30 avec un café-croissant. Le président, Denis Clerc souhaite la bienvenue aux membres présents et salue tout spécialement Pierre-Henri Béguin qui fut l'âme des lieux jusqu'en 2022. Il salue encore la présence de M. Pascal Bourquin, nouveau président de l'Association maison blanche et excuse M. Frédéric Frank, nouveau chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie cantonal, empêché de participer. Il cède ensuite la parole à M. Béguin qui va nous raconter avec son enthousiasme passionné l'histoire du musée, des premières collections, en passant par son sauvetage et sa mise sous protection de l'Etat en 1997, jusqu'à son inauguration en 2000.

L'ordre du jour est accepté.

2. Communication concernant les membres de la section

Actuellement, la section compte 185 membres (contre 189 en automne 2022). En 2023 la section a accueilli cinq nouveaux membres : Claude et Dominique Wacker, Charles-André Stauffer, Philippe Etienne et Sylve Pipoz. Les nouvelles arrivées ne compensent pas complètement les démissions et les décès.

3. Procès-verbal de l'AG du 22 octobre 2022 à la Villa Fallet à la Chaux-de-Fonds

Le procès-verbal ne suscite aucune question et est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

4. Rapport du président

« Comme cela est maintenant une habitude, mon rapport porte sur nos activités et les événements marquants depuis notre dernière assemblée générale d'octobre 2022.

Notre comité s'est réuni à six reprises :

- *Le 1^{er} novembre à Neuchâtel avec la visite du salon mauresque, Faubourg de l'Hôpital 29 en compagnie de sa propriétaire ; une rénovation exemplaire d'un intérieur peu commun et pour le moins insolite.*
- *Le 14 décembre à la taverne du château de Colombier.*
- *Le 2 février à Engollon avec la visite du temple ; l'église St-Pierre édifée au 13^e siècle très bien restaurée.*
- *Le 30 mars à Areuse où nous nous sommes apitoyés sur le triste état de la ferme Morin Bovet mais où nous avons retrouvé notre enthousiasme en visitant la magnifique propriété de Monsieur Nicolas Wavre et de son épouse.*
- *Le 22 juin au petit Chauvigny où nous avons invité notre ancien conservateur Jacques Bujard afin de prendre congé de lui et le remercier pour les excellents rapports et même la grande complicité entre son service et notre association. Juste après cette séance de comité, nous nous sommes retrouvés avec quelques membres le 27 juin, à l'initiative de Patrice Allanfranchini pour visiter la propriété de Mesdames Catherine et Francine de Reynier située aux Landions, à l'embouchure de l'Areuse. Le projet de réaménagement du canton pour les berges mettant en péril les traces construites encore existantes conséquentes de la correction des eaux du lac.
Patrice Allanfranchini apporte quelques précisions sur l'évolution de ce dossier en cours.*
- *Le 17 août à la Chenille chez la famille Godet, un lieu exceptionnel avec une situation en terrasse dominant l'entier du lac et offrant une vue unique sur les Alpes.*

Après cette liste, je tiens à remercier tout spécialement notre ami Guy de Montmollin, qui non seulement propose, mais aussi organise tous ces lieux de visites et de rencontre pour notre comité.

Les éléments marquants de l'année écoulée sont assez nombreux, je vous les cite en vrac sans ordre chronologique ni d'importance.

Les éoliennes :

Le recours que nous avons déposé a été malheureusement rejeté le 11 août dernier par la Cour de droit public. Après de nombreuses discussions et interrogations, nous avons décidé de ne pas poursuivre la procédure que nous avons engagée et de ne pas faire recours auprès du Tribunal fédéral, nos chances d'y être entendus et notre recours accepté étant très faibles voire nulles... En effet la prise de position officielle des autorités de l'Unesco tolérant, même du bout des lèvres, la réalisation des trois sites éoliens tels qu'ils ont été présentés, ne nous permettait plus de nous appuyer sur le seul argument de notre compétence. à savoir le risque de voir supprimer l'inscription de nos deux sites sur la liste du Patrimoine Mondial.

Cette situation ne nous rassure cependant pas complètement dans la mesure où nous n'avons pas « l'intime conviction » (comme cela se dit dans les milieux juridiques...) que le dossier présenté par le canton était de la plus grande objectivité quant à l'impact réel de ces machines... Comme vous le savez, les photomontages sont des outils excessivement malléables en fonction des objectifs poursuivis.

Je remercie tout spécialement Alexis Bolle pour son aide et ses conseils très précieux dans ce dossier. Alexis a aussi participé avec moi à un rendez-vous que nous avons sollicité avec la presse afin de faire connaître notre position. Nous ne voulions pas que notre abandon de procédure soit interprété comme un accord de notre part sur l'installation de ces éoliennes.

Me Alexis Bolle, arrivé entre-temps, apporte quelques précisions sur les interventions de Patrimoine suisse dans ce dossier.

La Villa Fallet :

L'association nouvellement créée est au travail et les recherches historiques vont bon train ; elles permettront après la campagne de sondages qui va débiter prochainement de définir le cahier des charges pour la restauration et plus tard les affectations possibles. L'idée de pouvoir proposer la villa à la fondation « Vacances au cœur du patrimoine » de Patrimoine Suisse est toujours d'actualité.

L'étude pour l'intégration de panneaux solaires dans l'ancienne localité de St Blaise :

Le groupe de travail pluridisciplinaire créé sur l'initiative des autorités de la commune dans lequel j'ai été invité à participer en tant que président de notre association s'est réuni à 4 reprises et un rapport de synthèse a pu être établi. Les conclusions établissent de manière pondérée des possibilités de poser selon la qualité patrimoniale et esthétique des constructions soit des tuiles solaires soit des panneaux selon un ordonnancement étudié et maîtrisé, mettant le moins en péril possible l'harmonie des toitures.

La démarche de la commune de St Blaise est remarquable, elle peut répondre de manière objective et raisonnée aux demandes qui lui sont faites ; il serait souhaitable que les autres communes du canton s'inspirent de cette initiative.

Les consultations de projets :

*Nous avons été sollicités sur deux projets : la **surélévation du bâtiment de l'ECAP** à la place Pury à Neuchâtel et la transformation intérieure de **l'immeuble Chapelle 14** à Corcelles-Cormondèche.*

Sur ces deux dossiers nous nous sommes contentés de donner un simple avis avec une valeur d'opinion et non pas un préavis circonstancié : nous avons estimé que ce n'était pas notre rôle de nous substituer aux services compétents du canton et des villes.

Le legs de Madame Benguerel à La Chaux-de-Fonds :

Nous sommes au bénéfice avec d'autres institutions de l'héritage de Madame Arlette Benguerel-dit-Perroud décédée en mars de cette année. Il s'agit d'un immeuble de trois étages situé à la rue du Nord à La Chaux-de-Fonds qui sera mis en vente durant l'hiver. Nous recevrons donc une quote-part du bénéfice de cette vente.

L'assemblée des délégués :

Elle a eu lieu le 1^{er} juillet à Lichtensteig, qui a reçu le prix Wakker ; nous y étions trois pour représenter notre section : Stéphanie Guelpa, Guy de Montmollin et moi-même... Une journée sympathique qui nous a fait découvrir une ville inconnue de la Suisse profonde.

L'antenne romande :

Malheureusement encore peu de manifestations de cette antenne auprès des sections. Nous avons des séances régulières avec le secrétaire général et le chargé de communication pour établir le détail de nos relations avec cette antenne.

Je termine ce rapport en remerciant tous les membres du comité pour leur soutien et leur aide indispensable... je me permets de faire un appel à celles et ceux qui voudraient nous rejoindre... Nous avons besoin de sang neuf !!! Pour vous faire envie, sachez que nous avons tissé de réels liens d'amitiés et que nos séances – en plus d'être instructives sur la découverte des joyaux de notre canton – sont joyeuses et très conviviales.

Je vous remercie de votre attention. »

Le rapport est accueilli avec les applaudissements de l'assemblée.

5. Comptes, rapport des vérificateurs et budget

Il s'agit du dernier exercice réalisé par le trésorier, Adi Glanzmann, remplacé dès 2023 par Isabel Valverde. Etant excusé, il a transmis un rapport écrit qui est lu par le président. Les comptes de fonctionnement 2022 présentent des recettes pour un montant de CHF 13'638.- (dont 10'499.- de cotisations), des dépenses pour 3'571.- seulement et donc un bénéfice de plus de 10'000 francs. L'année 2022 ayant été particulièrement mauvaise pour les placements, notre fortune a diminué de CHF 9'329.-.

Les comptes ont été révisés par Michel Bise et Etienne Grossenbacher. Ce dernier donne lecture du rapport de vérification. Le vérificateur constate la bonne tenue des comptes et propose à l'assemblée de les accepter.

Les comptes et les rapports sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

6. Elections statutaires

Tous les membres du comité acceptent de renouveler leur mandat. Ils sont réélus par l'assemblée qui leur accorde sa confiance à l'unanimité. Pour la révision des comptes, MM. Michel Bise et Marc Bertschi sont élus à l'unanimité.

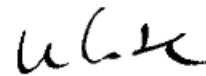
7. Divers

Guy de Montmollin remercie encore M. Béguin et le musée de l'Areuse pour leur accueil.

Il remet au président et à la secrétaire, au nom de la section, la monographie éditée en 2019 pour les 100 ans de la naissance de Jean-François Comment.

La séance est levée à 10h25.

Les participants peuvent ensuite visiter l'exposition ; au cours d'une balade commentée par M. Béguin, ils remontent ensuite la rue Louis-Favre jusqu'au restaurant des Vieux-Toits où le repas est servi.



Pour le procès-verbal, Monique Bise